



n° 151 - Janvier 2013

recensement  
agricole  
2010

### Les bovins viande en Rhône-Alpes



## Du naisseur à l'engraisreur plusieurs types d'éleveurs

*Rhône-Alpes compte 170 000 vaches allaitantes dont 43 % dans la Loire. La race charolaise domine ; les troupeaux sont de taille modeste. Beaucoup de jeunes animaux maigres quittent la région avant d'être engraisrés. La majorité de l'engraissement régional est regroupé dans l'Ain, la Loire et l'Isère.*

*Les exploitations spécialisées bovin viande représentent 5 % du potentiel économique de l'agriculture régionale ; seulement 41 % d'entre elles sont de dimension économique\* moyenne ou grande.*

*La région produit 71 000 tonnes-équivalent carcasse de viande bovine finie y compris les animaux issus de la filière laitière. La vente en circuits courts et les signes de qualité permettent de mieux valoriser la production.*

### La Loire, l'Ain et l'Isère dominent la filière

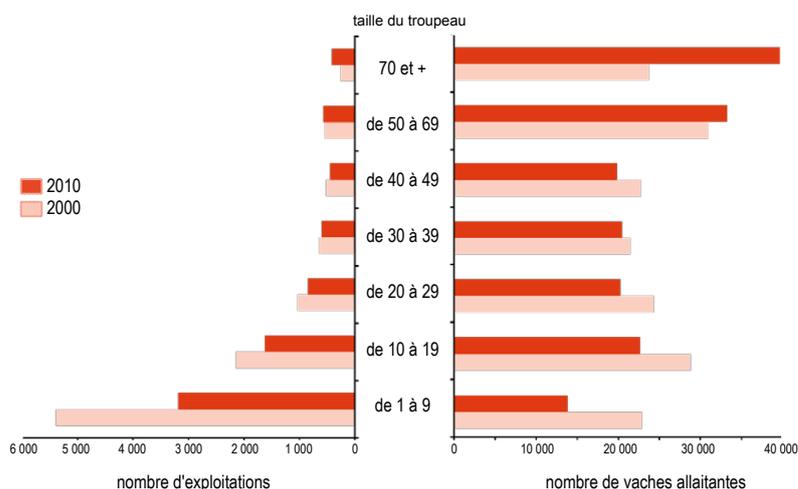
L'élevage bovin viande se compose de diverses activités : vaches allaitantes\*, engraissement de veaux, engraissement de gros bovins. La Loire est surtout une zone de naissance : avec 43 % du cheptel régional de vaches allaitantes, elle ne produit que 26 % de la viande rhônalpine. Dans l'Ain, la structure de l'élevage est différente : le département est plutôt orienté vers l'engraissement ; il compte 13 % des vaches allaitantes de la région et produit pourtant 23 % de la viande rhônalpine. L'Isère a un profil naisseur-engraisreur plus équilibré.

**Les vaches allaitantes** rhônalpines représentent un effectif de 170 000 têtes réparties sur 7 680 exploitations. Nettement moins nombreuses que les laitières, elles ne sont pas élevées dans les mêmes secteurs : proche du Charolais, la Loire regroupe 73 800 d'entre elles. Après avoir plus que

doublé pendant les années 80-90, le cheptel régional de vaches allaitantes a légèrement diminué depuis dix ans ; cette perte est plus accentuée dans les départements où l'élevage bovin viande est marginal (Drôme, Savoie, Haute-Savoie).

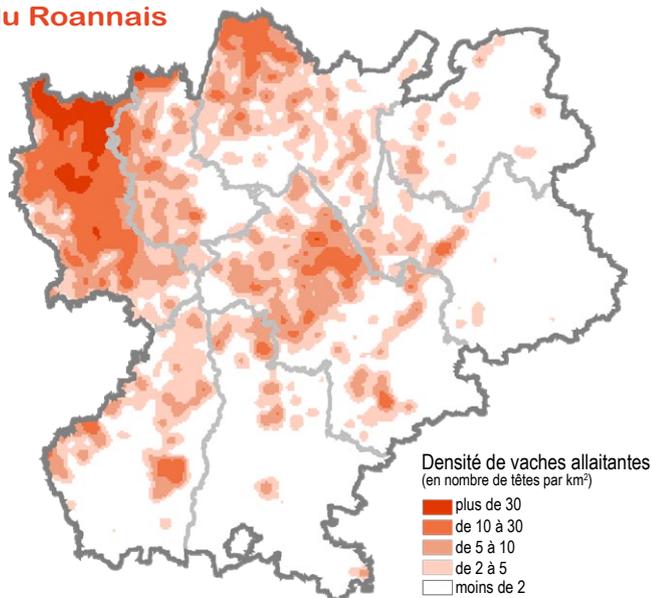
Rhône-Alpes représente 4 % du nombre de vaches allaitantes françaises et occupe le 9ème rang des régions. L'élevage national est dominé par cinq régions aux effectifs comparables : Auvergne, Limousin, Bourgogne, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire. Bien que le troupeau moyen régional soit passé de 17 vaches en 2000 à 22 en 2010, il reste plus petit que la moyenne nationale (34 vaches). Les élevages de plus de 50 vaches allaitantes concentrent 42 % du cheptel régional au lieu de 31 % en 2000 ; le département de la Loire regroupe 55 % d'entre eux. Les 3 200 petits troupeaux de moins de dix vaches sont souvent une activité complémentaire sur de petites exploitations.

### Vaches allaitantes : quelques grands troupeaux, beaucoup de petits



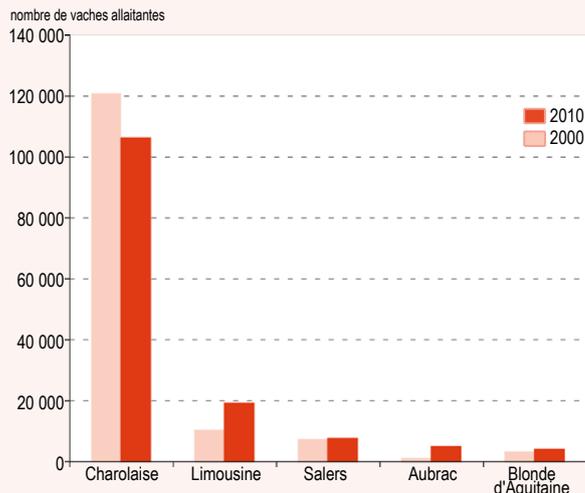
\* Voir définitions en page 4

## Les vaches allaitantes, un point fort du Roannais



Source : Agreste - Recensement agricole 2010  
©IGN - GeoFLA® 2011

## La charolaise domine mais sent monter la concurrence



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

La Charolaise domine l'élevage allaitant régional en constituant 63 % du cheptel ; en dix ans, elle a cependant perdu 12 % de ses effectifs au bénéfice, notamment, de la Limousine qui progresse de 83 % et vient la concurrencer dans la Loire et en Isère. La Salers, l'Aubrac et la Blonde d'Aquitaine sont également recherchés pour leur rusticité. Les autres races allaitantes et croisées représentent 17 % des mères.

Beaucoup de jeunes animaux maigres quittent la région avant d'être engraisés : 140 000 petits veaux\* et 80 000

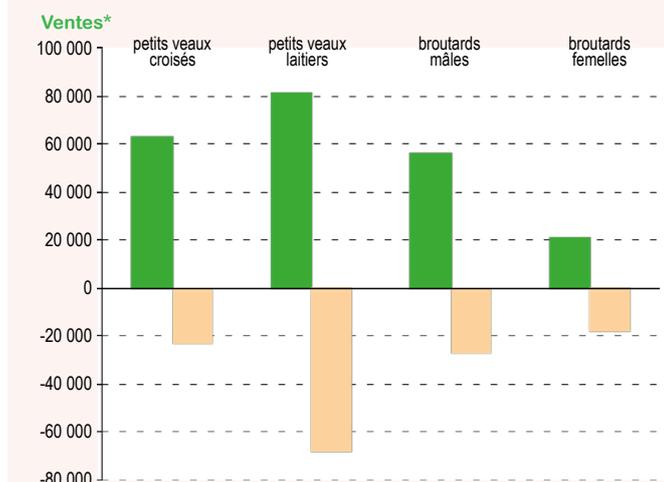
broutards\* ont ainsi quitté les départements rhônalpins en 2010. L'exportation vers l'Italie est le débouché traditionnel, mais un marché vers la Turquie et le Maghreb émerge. Un flux inverse, destiné à fournir l'engraissement rhônalpin, existe également mais il est moins important. Au final, en 2010, les élevages régionaux ont vendu 53 000 veaux et 32 000 broutards de plus qu'ils n'en ont achetés.

**Les veaux de boucherie\*** sont présents sur 3 300 exploitations dont 1 000 dans la Loire. La capacité régionale pour leur engraissement tota-

lise 62 500 places ; la Loire, l'Ain et l'Isère regroupent 63 % d'entre elles. Dans l'Ain, ces ateliers ont une taille nettement supérieure à la moyenne régionale : 37 places au lieu de 19. La stabulation libre avec litière accumulée représente 60 % de la capacité régionale. En 2010, Rhône-Alpes a produit 93 000 veaux de boucherie finis dont près des deux tiers issus de vaches laitières. Au niveau national, les principales régions d'engraissement sont Bretagne et Pays de la Loire, premier bassin laitier.

\* Voir définitions en page 4

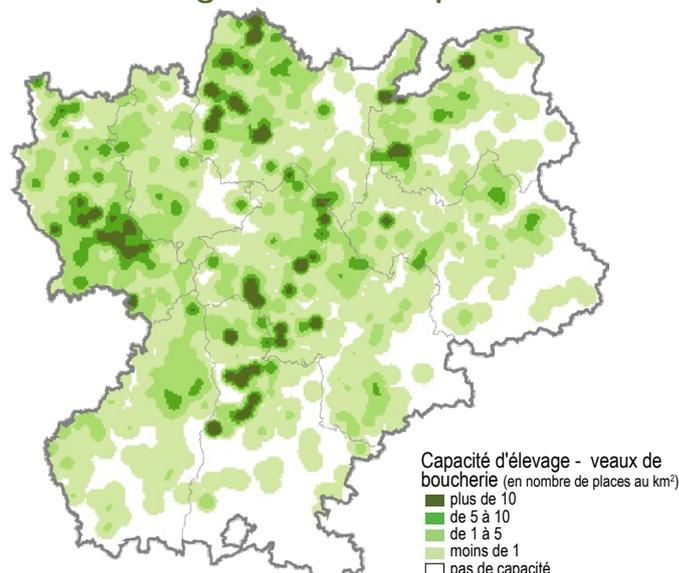
## Jeunes bovins maigres : un flux commercial actif



\* Ventes : somme des sorties des départements rhônalpins  
\*\* Achats : somme des entrées dans les départements rhônalpins

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2010

## Veaux de boucherie : un engraissement dispersé



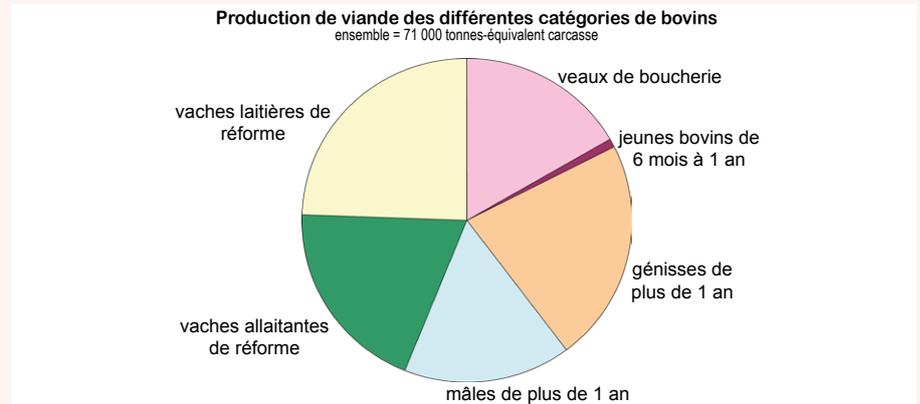
Source : Agreste - Recensement agricole 2010  
©IGN - BDCarto® 2009

### Les vaches laitières fournissent aussi de la viande

La viande bovine est loin de provenir uniquement des races à viande : elle constitue un important sous-produit des élevages laitiers : vaches de réforme et jeunes non retenus pour le renouvellement. En Rhône-Alpes, 24 % de la production de viande bovine provient des vaches laitières de réforme. L'insémination des laitières les moins performantes par une race à viande permet une meilleure valorisation du veau : les croisés sont nombreux. La mise en place d'un atelier allaitant est souvent l'option retenue en cas d'arrêt de la production laitière.

### Viande bovine : une grande diversité de catégories

Rhône-Alpes a produit 71 000 tonnes-équivalent carcasse de viande bovine en 2010 dont 69 % dans la Loire, l'Ain et l'Isère. Ce tonnage se répartit à parts sensiblement égales entre jeunes bovins et animaux de réforme.



Les abattoirs rhônalpins ont une activité supérieure de 67 % à la production de l'élevage régional. En 2010, ils ont abattu 119 000 tonnes équivalent-carcasse de viande bovine dont les deux tiers dans la Loire. Génisses et jeunes mâles arrivent plus particulièrement de l'extérieur de la région.

Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle 2010, Enquêtes abattoirs

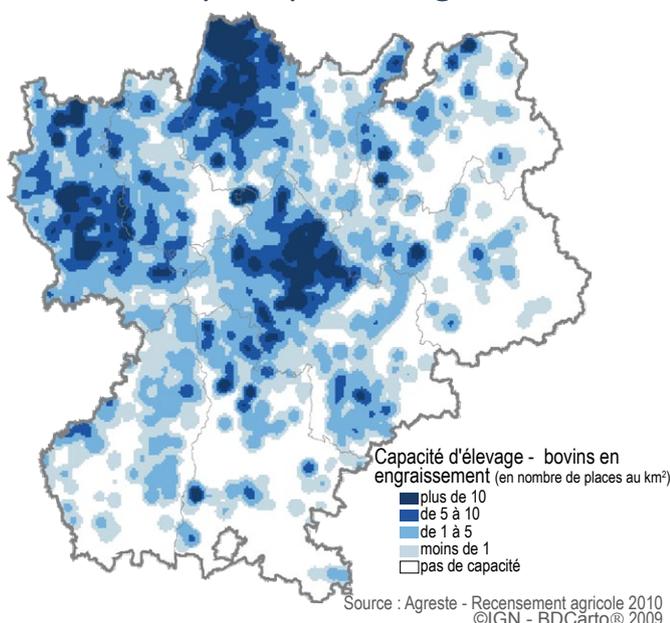
**L'engraissement de gros bovins** totalise une capacité régionale de 110 000 places réparties sur 4 200 exploitations. L'Isère, l'Ain et la Loire regroupent les trois quarts de cette capacité. Les ateliers de l'Ain, avec une moyenne de 38 places, ont une taille plus importante que la moyenne régionale qui se limite à 26. La stabulation libre avec litière accumulée représente les trois quarts des places. Les jeunes bovins destinés à être abattus entre 8 et 12 mois (veau de Lyon, veau de Saint-Etienne) constituent un effectif modeste surtout présent dans la Loire. Au niveau national, cette pro-

duction traditionnelle est importante en Midi-Pyrénées. Les autres mâles sont généralement abattus avant d'avoir atteint deux ans (taurillons). Un effectif de 39 000 mâles de plus d'un an est recensé dans la région, dont les trois quarts dans l'Ain, la Loire et l'Isère ; 16 % d'entre eux sont castrés. En France les principales régions pour leur engraissement sont Pays de la Loire et Basse Normandie. Les génisses destinées à l'engraissement sont abattues à l'âge de deux ou trois ans. Elles représentent un effectif de 50 000 têtes sur la région dont 73 % sont regroupés dans l'Ain, l'Isère

et la Loire ; au niveau national c'est en Bourgogne et en Pays de la Loire qu'elles sont les plus nombreuses. Les vaches de réforme (laitières ou allaitantes) représentent 44 % de la production de viande contre 37 % en moyenne nationale.



### Gros bovins : trois secteurs principaux d'engraissement



### Des efforts commerciaux réels

- La vente en circuits courts de produits animaux (hors produits laitiers, œufs et volailles) est pratiquée par 3 000 exploitations. Parmi elles, 620 sont spécialisées bovin viande dont près de la moitié réalisent en circuits courts plus de 75 % de leur chiffre d'affaires relatif à ces produits. La vente à un commerçant détaillant est pratiquée par 290 exploitations.
- Les signes et démarches de qualité pour la viande bovine engageant plus de 1 500 exploitations régionales, un quart de plus qu'il y a dix ans ; la moitié d'entre elles sont situées dans la Loire. En Rhône-Alpes, les AOC (Bœuf de Charolles, Fin gras du Mézenc) concernent une quarantaine d'exploitations, les labels rouges, 400, les certifications de conformité produits, 320. Les agriculteurs se tournent très nettement vers les mentions valorisantes et autres démarches de qualité qui rassemblent désormais plus de 1 000 élevages.
- L'agriculture biologique est le choix de 70 exploitations rhônalpines spécialisées bovin-viande, moins de 2 % des exploitations de cette Otex.

## Les exploitations spécialisées maintiennent leur potentiel économique

Sur la région, 3 900 exploitations sont spécialisées bovin-viande. Si elles représentent 10 % du nombre total d'exploitations, elles ne dégagent que 5 % du potentiel économique agricole. En effet, seules 41 % d'entre elles sont classées moyennes\* ou grandes\*. La filière a donc une structure bien différente de celle de l'orientation bovin lait pour laquelle le taux de moyennes-grandes est de 91 %. Le nombre de grandes exploitations a cependant augmenté de 26 % entre 2000 et 2010, ce qui permet à l'Otex bovin viande de conserver son potentiel économique. En Rhône-Alpes, l'élevage allaitant n'est qu'en partie spécialisé : les exploitations à orientation bovin viande détiennent seulement 60 % des vaches allaitantes ; 14 % du cheptel se trouve en polyculture et 10 % en orientation bovin mixte\*. Les exploitations spécialisées sont presque uni-

Exploitations spécialisées bovin viande : les grands élevages progressent ...							
	nombre d'exploitations		profil moyen d'une exploitation				nb UGBTA / nb UTA totales*
	en 2010	évolution 2010/2000	SAU (ha)	nombre de vaches allaitantes	nombre UGBTA*	âge moyen du chef	
Petites*	2 310	-36%	22	9	18	53	24
Moyennes*	1 400	-3%	85	48	96	46,5	70
Grandes*	190	26%	142	77	235	44,5	114

... mais restent minoritaires				
		Otex bovin viande	Otex bovin lait	Ensemble des exploitations
Les exploitations	moyennes*+ grandes*	41 %	91 %	55 %
	GAEC	4 %	26 %	8 %
	EARL	5 %	12 %	8 %
	nombre moyen d'UTA par exploitation	1	1,9	1,5
Les chefs d'exploitation	UTA fournies par des salariés permanents (hors famille)	3 %	5 %	11 %
	formation secondaire cycle long	15 %	24 %	19 %
	supérieur	8 %	11 %	15 %
	pluriactivité	34 %	14 %	27 %
	chefs nés avant 1960 qui, sans successeur, pensent que leur exploitation va disparaître	23 %	6 %	21 %

\* Voir définitions en page 4

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

quement composées de bovins viande et de prairies permanentes. Au cours des dix dernières années, le nombre d'exploitations sous forme sociétaire

a progressé mais le statut individuel représente encore 88 % des élevages. L'emploi de salariés est peu fréquent. Les chefs sont souvent pluriactifs.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DÉPARTEMENTAUX

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
<b>vaches allaitantes <sup>(1)</sup></b>										
nombre en 2010	22 700	13 150	6 600	26 500	73 800	17 150	5 950	4 150	170 000	4 100 000
évolution 2010 / 2000	-3%	-2%	-9%	-2%	-1%	0%	-18%	-15%	-3%	-5%
<b>exploitations ayant des vaches allaitantes <sup>(1)</sup></b>										
nombre en 2010	800	830	330	1 440	2 530	985	390	375	7 680	121 200
évolution 2010 / 2000	-33%	-28%	-20%	-25%	-24%	-24%	-39%	-35%	-27%	-27%
<b>exploitations spécialisées* bovin viande <sup>(1)</sup></b>										
nombre en 2010	400	310	120	580	1 570	390	250	280	3 900	59 530
dont moyennes* + grandes*	220	97	65	237	747	140	60	34	1 600	33 450
travail total en UTA	450	360	150	620	1 650	365	240	275	4 110	70 120
<b>la viande bovine finie <sup>(2)</sup></b>										
poids produit (tec)	16 550	2 360	3 700	13 670	18 620	6 040	3 360	6 700	71 000	1 525 000

viande finie : animal engraisé dans le département quittant l'exploitation en vue d'un abattage  
tec : tonne équivalent carcasse

Sources : (1) Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010  
(2) Agreste - Statistique agricole annuelle 2010

## Définitions

**La dimension économique** des exploitations est évaluée au travers de leur production brute standard (PBS) qui permet de les classer en petites (PBS < 25 000 €), moyennes (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €) et grandes (PBS > 100 000 €). La contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX).

**Exploitations spécialisées bovins viande** (Otex 4600) : l'activité bovin viande génère plus des 2/3 de leur PBS totale.

**Exploitations bovin mixte** (Otex 4700) : lait et viande représentent plus des 2/3 de la PBS totale.

### Différents types de bovins :

- Vache allaitante : vache qui nourrit son veau jusqu'au sevrage de celui-ci (environ neuf mois).
- Petit veau (ou veau à remettre) : souvent issu de vache laitière ou croisée, vendu entre huit jours et un mois.
- Veau de boucherie : veau souvent issu de vache laitière ou croisée, abattu à moins de huit mois.
- Broutard : jeune bovin nourri par une vache allaitante et destiné ensuite soit à la reproduction, soit à l'engraissement.

**UTA** : Unité de Travail Annuel qui correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière.

**UGBTA** : Unité de Gros Bétail alimentation totale ; cette unité permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

**Circuit court** : vente directe au consommateur ou avec un seul intermédiaire